

N/REF : 21/07/2025 11H19 C:000015 I:00052
V/REF : OSMIL807301624
V/Email reçu le Lundi 21/07/2025 à 11H19

FONCIA LES MINIMES

**AVENUE DU LAZARET
GALERIE MARCHANDE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : RESIDENCE ALSACE
164 BD JOFFRE 2/18 AV COLMAR
22/24/26 AV GENERAL DE GAULLE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 23 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 164 BOULEVARD JOFFRE 17000 - RESIDENCE ALSACE MME CAVAILLE 0619575429

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE EN COURS

Donneur d'ordre : Mme S. NOIRET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 21/07/2025

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT 12 DE MME BEICHAMEIL

RECHERCHE ET REPERAGE DE LA FUITE

PRESENCE DE RESURGENCE D'EAU PROVENANT DU SIPHON DE MACHINE A LAVER

CONSTAT : CE N'EST PAS UNE FUITE MAIS UN PROBLEME DE REFOULEMENT

SUSPICION D'UN BOUCHON DANS LA COLONNE D'EVACUATION EAUX USEES CAR

LORSQUE LES ETAGES SUPERIEURS UTILISENT DE L'EAU, IL Y A REFOULEMENT
DANS LES LOGEMENTS DU 3EME ETAGE

INTERVENTION D'UN RENFORT HYDROCUREUR

CREATION D'UNE TRAPPE DE VISITE SUR LE COLONNE PVC DN100

DEBOUCHAGE DE LA COLONNE EAUX USEES

CONTROLE - BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : RA LCOMPTER Email envoyé le 22/07/25 à 15H57 Mme S. NOIRET

NOTA :

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, DEVIS A SUITE POUR LA
REPRISE DE L'ETANCHEITE DU RACCORDEMENT DE L'EVACUATION 40 A LA
CULOTTE FONTE DE LA COLONNE

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,38		28,38
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 21/07	1	65,16		162,90
2,00	H.Véhi. HP-Pompage-Refolement le 21/07	2	167,62		335,24
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Fourniture trappe(s) de visite coquille	2	28,57		28,57
TOTAL H.T.					555,09
T.V.A. a 10,00%					55,50
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>610,59</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN